

“

Pour pouvoir continuer à faire des projets,
j'ai décidé d'y faire un tour...
Histoire de faire le point.

”

30 sept
1^{er} oct. 2011
Entrée libre



Conception : COM UNE EXCEPTION - Mai 2011

1^{er} Salon de la Retraite en Languedoc-Roussillon

30 sept. / 1^{er} oct. 2011 - Palais des Congrès de Béziers

Carsat Retraite & Santé au travail
Languedoc-Roussillon

sa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

RSI Régime Social des Indépendants ma santé, ma retraite
Languedoc-Roussillon

cicas RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

GROUPE MORNAY

humanis Partager c'est grandir

france bleu herault

BÉZIERS LE CAPITAL DE CONGRÈS

● Sommaire ●●●

Préambule	3
1. Objectifs du salon	4
2. Stands et animations : le parcours de vie de l'assuré	5
3. Conférences et table ronde	10
3.1. Evolutions de la société et impacts sur les systèmes de retraite et l'emploi	10
3.2. Tout savoir sur la retraite	11
3.3. Prévention des effets du vieillissement	13
4. Ateliers et animations	15
5. La programme en un clin d'œil	16
6. Informations pratiques/Contacts	17

Contact presse Carsat
Ivan Ivanov

☎ 04.67.12.91.74 - ivan.ivanov@carsat-lr.fr

Contact presse MSA
Sylvie Parenti

☎ 04.67.34.80.91 - parenti.sylvie@languedoc.msa.fr

●●● PREAMBULE ●●●

Accompagner nos assurés tout au long de leur parcours de vie

A l'heure où de profondes mutations socio-économiques (recul de l'âge d'entrée dans la vie active, allongement de la vie active, augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, etc.) viennent impacter notre système par répartition, les organismes de retraite de base et complémentaire du Languedoc-Roussillon renforcent leur offre de conseil sur la préparation, le passage à la retraite et la formalisation d'un projet de vie à la retraite pour informer leurs publics sur le bien vieillir et prévenir les effets du vieillissement.

Parce qu'une politique de la dépendance commence par une vraie politique de prévention, nous portons nos efforts de sensibilisation en parlant très tôt de prévention aux jeunes actifs, dès l'entrée dans la vie active en entreprise, jusqu'au versement de prestations de maintien à domicile pour les plus âgés.

Rendez-vous au Palais des Congrès de Béziers, les 30 septembre et 1er octobre, pour le premier salon de la retraite en Languedoc-Roussillon organisé en partenariat avec la Ville de Béziers et France Bleu Hérault.

Nous répondrons à toutes vos questions sur la retraite. Un salon gratuit, ouvert à tous, des plus jeunes aux plus âgés, organisé autour de stands et d'animations concrètes avec un programme de conférences sur des sujets d'actualité.

1. Objectifs du 1er Salon de la Retraite en Languedoc-Roussillon ● ● ●

A l'initiative de la Carsat, les Organismes de Retraite de base (Carsat Languedoc-Roussillon, MSA du Languedoc et RSI Languedoc-Roussillon) ainsi que les Organismes de Retraite complémentaire AGIRC/ARRCO (Cicas, Groupe Mornay, Humanis) se sont associés pour organiser le premier salon régional de la retraite en Languedoc-Roussillon.

- L'objectif de cette première édition est de promouvoir en inter régimes **l'offre de services des acteurs retraite de la protection sociale et d'explicitier, en langage simple, les différents dispositifs de retraite**. L'approche se veut globale, allant de la création du compte retraite dès l'entrée dans la vie active à la préservation de l'autonomie des retraités, en passant par la santé au travail.

- Elle se veut aussi pédagogique et axée sur les **interrogations les plus fréquentes des assurés, notamment avec l'entrée en vigueur de la réforme des retraites**. Le salon s'articulera autour de stands institutionnels avec de nombreux ateliers d'information et de conférences sur les grands thèmes d'actualité.

- Des stands d'information renseigneront le public autour de **2 thématiques principales : la préparation à la retraite et l'action sociale pour les retraités**. Avec des ateliers d'information et de démonstration, des rendez-vous personnalisés avec un conseiller retraite, des conférences sur les questions les plus fréquemment posées (montant de la retraite, âge de départ, démarches à entreprendre...).

2. Stands et animations : le parcours de vie de l'assuré ● ● ●

Le bon endroit pour poser des questions sur la retraite... Les conseillers « retraite » de la protection sociale vous accueillent et vous renseignent. Notre offre de conseil est totalement neutre, fiable et gratuite. Venez les rencontrer pour mieux comprendre :

● les démarches à effectuer : où, quand, comment ?

Par exemple, pour les personnes qui ont travaillé dans différents secteurs d'activité, une seule démarche suffit pour demander sa retraite : en s'adressant à son dernier régime d'affiliation – la Carsat, pour les salariés du privé – la Demande Unique de Retraite vaut pour tous les régimes auxquels la personne a cotisé : agricole, indépendant... ainsi que pour les retraites complémentaires,

● les services proposés aux différents âges, avant et après le départ à la retraite...

De plus en plus souvent, au cours d'une carrière professionnelle, un assuré cotisera à différentes caisses de retraite et son parcours pourra être ponctué par des périodes de chômage, de maladie... Le Droit à l'Information, instauré par la loi du 21 août 2003, offre à chaque assuré la possibilité d'avoir une vision claire et prospective sur ses droits à retraite, de manière à faire des choix éclairés lors de son départ à la retraite,

● **comment gagner des années d'espérance de vie en bonne santé ?**

Devenir vieux n'est plus un privilège. Au début du siècle, 4 français sur 10 atteignaient l'âge de 65 ans, c'est aujourd'hui le cas de 4 français sur 5. A 60 ans, l'homme a encore une espérance de vie de 17 ans, et la femme de 24 ans. Vivre vieux c'est bien ; encore faut-il préserver sa santé et son autonomie le plus longtemps possible. Comment préserver la qualité de ces années de vie gagnées ? Comment rendre acteurs de cette tâche les seniors eux-mêmes ?

Naissance et identification ●●●



La retraite se construit durant toute la vie à partir du premier cri, par l'attribution d'un numéro d'identification au répertoire national, le fameux numéro de sécurité sociale ou NIR. En effet, toute personne née en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) est inscrite au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). Ce répertoire est utilisé notamment par les organismes d'assurance maladie pour la délivrance des « cartes vitales ».

Jobs d'été ●●●



Ces emplois (saisonniers ou stages rémunérés), exercés en début de carrière pour financer des études ou des loisirs, peuvent être pris en compte pour les droits à la retraite, s'ils sont déclarés. Toutes ces activités salariées, jobs d'été ou d'étudiants à temps plein ou temps partiel, sont reportées sur le relevé de carrière et comptent pour la retraite. C'est le montant du salaire brut qui valide un trimestre et non pas la durée effective du travail. A noter : bien garder tous les bulletins de salaire.

Entrée dans la vie active ●●●



A partir du premier pas dans la vie active, le compte individuel retraite est construit sur la base des périodes et revenus d'activités déclarés par les employeurs et par des périodes dites assimilées. Ainsi, chacun se constitue des droits à la retraite tout au long de sa vie professionnelle.

Interruptions de la vie active ●●●



Certaines périodes d'interruption de travail sont assimilées à une période d'assurance pour l'ouverture du droit et le calcul de la pension : celles durant lesquelles l'assuré se trouve en situation de chômage, de maladie, de maternité, ou perçoit des prestations sociales telles le RSA, la pension d'invalidité, l'ex allocation adulte handicapé.

Santé au travail ●●●



Avec l'allongement de la durée de vie au travail, la question de la santé est essentielle. Pour la Carsat, il s'agit de prévenir, à tout âge, les accidents du travail, les maladies professionnelles et proposer des dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle, de maintien ou de retour dans ou vers l'emploi.

Questions sur la retraite ●●●



Dans le cadre du droit à l'information retraite, chaque assuré reçoit tous les 5 ans - à partir de ses 35 ans - un courrier commun de ses organismes de retraite obligatoire, récapitulant l'ensemble de ses droits et comportant - à partir de 55 ans - une estimation du montant de sa future retraite.

Poursuite activité ●●●



Trois mesures pour jouer les prolongations au-delà de l'âge légal de départ à la retraite : la surcote permet d'augmenter le montant de la future retraite ; la retraite progressive est un aménagement de fin de carrière ; le cumul emploi-retraite permet le cumul d'une activité salariée avec la retraite

pour améliorer le montant de ses revenus.

Départ à la retraite ●●●



L'assuré dépose sa demande de départ à la retraite auprès de sa caisse retraite de base à laquelle il cotise en dernier ressort. Celle-ci se charge de transmettre aux autres régimes auxquels il a cotisé la demande de retraite. Par rapport aux organismes complémentaires, attribuer une pension retraite de base permet d'effectuer une liaison automatisée

avec eux. Rappelons qu'autant pour la pension retraite de base que pour la pension retraite complémentaire, celle-ci n'est pas automatique, il faut la demander.

Perte d'un proche ●●●



En cas de décès de l'assuré, le conjoint survivant peut bénéficier d'une pension de réversion, sous condition de ressources. La demande est à adresser à la caisse de retraite du défunt. Le conjoint survivant peut aussi bénéficier d'un accompagnement social.

3. CONFERENCES ET TABLE RONDE ●●●

3.1 Table ronde ●●●

Evolutions de la société et impacts sur les systèmes de retraite et l'emploi

Samedi 1er octobre à 10 H 30

L'impact des évolutions des modes de vie des français sur le système de retraites ●●●

La situation des personnes arrivant à l'âge de la retraite a beaucoup évolué depuis la création de la Sécurité sociale. Ces évolutions impactent fortement notre système de retraite par répartition :

- allongement de l'espérance de vie en bonne santé,
- évolutions démographiques (*baby et papy boom*),
- niveau de vie des retraités,
- allongement de la vie active,
- âge d'entrée dans la vie active plus tardif.

Face à ces évolutions, les réponses/actions des acteurs de la protection sociale Retraite ●●●

- Monsieur MAYEUR : Directeur de la CNAV
- Monsieur HELIES : Directeur de la MSA Languedoc
- Monsieur GAREAU : Directeur du RSI Languedoc-Roussillon
- Monsieur GABELLIERI : Directeur de Cabinet HUMANIS

Animation : Paul-Eric Laures

3.2 Conférence ● ● ●

Tout savoir sur la retraite

Vendredi 30 septembre à 10 H 30

Samedi 1^{er} octobre à 14 H

Des inquiétudes liées au contexte de la réforme

L'actualité de l'année 2010 a été fortement marquée par le débat sur la réforme des retraites. Beaucoup d'informations, d'articles, de rapports, de positions différentes ont été versés à la discussion, si bien que le grand public se sent un peu perdu parmi cette abondance d'informations et d'acteurs, d'autant que le passage à la retraite est une grande étape dans une vie et que de nombreux français éludent ce sujet jusqu'au moment où ils y sont confrontés. Les débats autour de la retraite ont accentué les inquiétudes des assurés, si bien que nos accueils téléphoniques et physiques ont reçu de très nombreuses questions. Les assurés souhaitent partir au plus vite de crainte de ne plus pouvoir partir à la retraite à cause de la réforme ou dans des conditions qui financièrement leur seraient défavorables.

Cette conférence fait le tri dans toutes ces informations pour repérer le vrai du faux. En effet, il n'y a plus un âge standard pour partir à la retraite et l'assuré dispose de multiples possibilités qui lui permettent en fonction de sa situation personnelle, de ses envies, de ses problématiques de ressources, de santé, de choisir sa date de départ.

Répondre aux questions des assurés : Comment peut-on se repérer dans ce dédale d'informations, comment rassurer le public ?

- Madame GILLET : Carsat L-R
- Monsieur VOINIER : MSA
- Madame LEMERCIER : MSA
- Monsieur MARTY : RSI
- Monsieur PRIEUR : RSI
- Monsieur REGENT : HUMANIS
- Monsieur STEFFGENN : HUMANIS
- Madame NAFRAICHEUR : CICAS

Animation : Philippe Montay

- **Des ateliers pour mieux comprendre les différentes solutions qui s'offrent à l'assuré en fonction de sa situation de vie :**

- un atelier intitulé « être acteur de sa retraite » permet de reprendre de multiples exemples et de les approfondir pour comprendre les documents retraite et savoir comment les exploiter au mieux ;

- un atelier sur les services en ligne permet d'avoir des démonstrations des outils à disposition ;

- un atelier intitulé « Jeunes actifs : naissance et alimentation d'un compte retraite » donne des éclairages sur la vie du compte retraite tout au long de sa carrière professionnelle.

3.3 Conférence ● ● ●

La prévention des effets du vieillissement Gagner des années d'espérance de vie en bonne santé

Vendredi 30 septembre à 14 H

Samedi 1^{er} octobre à 15 H 30

« Avoir le souci de sa santé, faire raisonnablement de l'exercice, manger et boire de façon à restaurer ses forces et non à les étouffer. En vérité il ne faut pas seulement s'occuper de son corps, mais encore beaucoup plus de son intelligence et de son esprit ; car eux aussi sont éteints par la vieillesse comme une lampe qu'on n'alimenterait pas en huile. »

Cicéron, de Senectute

Prévenir la perte d'autonomie

Gagner globalement des années d'espérance de vie en bonne santé, c'est s'efforcer en priorité d'atteindre les seniors les moins accessibles aux messages de prévention, surtout dans la mesure où l'essentiel est lié à un changement de comportement individuel (activité physique, alimentation, ...) d'autant plus difficile avec l'avancée en âge.

L'objectif poursuivi est ainsi de cibler la politique de prévention de la perte d'autonomie prioritairement sur les personnes de plus de 55 ans repérées comme fragilisées et les territoires identifiés à risque afin de proposer à ces personnes des offres de service adaptées à leurs besoins.

Devenir vieux n'est plus un privilège. Au début du siècle, 4 français sur 10 atteignaient l'âge de 65 ans, c'est aujourd'hui le cas de 4 français sur 5. A 60 ans, l'homme a encore une espérance de vie de 17 ans, et la femme de 24 ans.

Vivre vieux c'est bien ; encore faut-il préserver sa santé et son autonomie le plus longtemps possible.

Comment préserver la qualité de ces années de vie gagnées ? Comment rendre acteurs de cette tâche les seniors eux-mêmes ?

La conférence rendra accessible les principaux messages de prévention pour lutter contre certaines idées reçues afin d'inciter les personnes à changer de comportement individuel (développement de l'activité physique, modification des pratiques alimentaires, meilleure socialisation...).

Participeront à la conférence :

- Monsieur BERNARD : Professeur de sport à la faculté des Sports de Montpellier
- Madame GUIBERT : Diététicienne du CERIN
- Monsieur le Docteur CARRERE : MSA
- Madame PACCARD : Carsat L-R
- Madame COUPET : Carsat L-R
- Monsieur BOULANGER : MSA
- Monsieur MARTY : RSI
- Monsieur PRIEUR : RSI
- Madame PELISSIER : HUMANIS
- Madame ROUSSEL : Groupe Mornay

Animation : Paul-Eric Laures

4. ATELIERS ET ANIMATIONS ●●●

Vendredi 30 septembre et Samedi 1^{er} octobre ●●●

- **jeunes actifs, on s'occupe de vous** : naissance et alimentation du compte retraite dès le premier emploi

- **optimiser sa retraite** : cumul emploi, retraite progressive, surcote.

- **la demande de retraite** : mode d'emploi

- **dispositifs de solidarité et retraite** ; passage à la retraite : RSA, allocations invalidité, prestations chômage.

- **décès d'un conjoint** : les situations de veuvage (démarches pensions de réversion, accompagnement social).

- **comprendre sa retraite** : lire, comprendre son relevé de carrière ou son estimations globale ; les services en ligne de la retraite.

- **le maintien dans l'emploi.**

- **précarité et santé** : préserver son capital santé.

- **logement et cadre de vie. Sorties d'hospitalisation.**

- **retraite chez les exploitants agricoles** : la cessation d'activité, demande de retraite, aide aux aidants familiaux .

Ouverture du salon par Raymond Couderc, *Sénateur-Maire*

Vendredi 30 septembre

9 h 00 - 10 h 30

ATELIERS

Jeunes actifs, on s'occupe de vous... **Salle Cordier 1**

- Naissance et alimentation du compte retraite dès le premier emploi. *Intervenant : Carsat L-R.*

Optimiser sa retraite **Salle Injalbert 3**

- Cumul emploi retraite, retraite progressive, surcote.

La demande de retraite

- Mode d'emploi. *Intervenants : Carsat L-R - Cicas.*

10 h 30 - 12 h 00

CONFÉRENCE

Tout savoir sur la retraite **Auditorium Yves Nat**

Intervenants : Carsat L-R - MSA - RSI - Humanis - Cicas.
Animation : Philippe Montay.

Dispositifs de solidarité et retraite ; le passage à la retraite **Salle Cordier 1**

- RSA, allocation invalidité, prestation chômage. *Intervenant : Carsat L-R.*

Précarité et santé Préserver son capital santé **Salle Injalbert 3**

Intervenant : Carsat Action Sociale.

Le maintien dans l'emploi

Intervenants : Carsat L-R et RSI Action Sociale.

14 h 00 - 15 h 30

CONFÉRENCE

La prévention des effets du vieillissement **Auditorium Yves Nat**

Intervenants : Carsat L-R - MSA - RSI - Humanis - Mornay.
Animation : Paul-Eric Laurès.

Décès d'un conjoint **Salle Cordier 1**

- Accompagnement des situations de veuvage : démarches pension de réversion, accompagnement social. *Intervenants : Carsat L-R - Cicas.*

Comprendre sa retraite **Salle Injalbert 3**

- Etre acteur de son compte retraite : lire, comprendre son relevé de carrière ou son estimation globale.
- Les services en ligne de la Retraite. *Intervenant : Carsat L-R.*

15 h 30 - 17 h 00

ATELIERS

Jeunes actifs, on s'occupe de vous... **Salle Cordier 1**

- Naissance et alimentation du compte retraite dès le premier emploi. *Intervenant : Carsat L-R.*

Logement et cadre de vie Sorties d'hospitalisation **Salle Injalbert 3**

Intervenant : Carsat Action Sociale.

Samedi 1^{er} octobre

9 h 00 - 10 h 15

ATELIERS

Logement et cadre de vie Sorties d'hospitalisation **Salle Cordier 1**

Intervenant : Carsat Action Sociale.

La retraite chez les exploitants agricoles **Salle Injalbert 3**

- La cessation d'activité, demande de retraite. *Intervenant : MSA.*
- Aide aux aidants familiaux. *Intervenants : Carsat L-R - MSA - RSI.*

10 h 30 - 12 h 00

TABLE RONDE

Évolutions de la société et impacts sur les systèmes de retraite et l'emploi **Auditorium Yves Nat**

avec la participation de : Pierre Mayeur, Directeur de la CNAV - Marc Helies, Directeur de la MSA Languedoc - Dominique Gareau, Directeur du RSI Languedoc-Roussillon - Bruno Gabellieri, Directeur de Cabinet Humanis.
Animation : Paul-Eric Laurès.
Allocutions officielles de la Ville de Béziers et des organismes de Sécurité sociale organisateurs.

14 h 00 - 15 h 30

CONFÉRENCE

Tout savoir sur la retraite **Auditorium Yves Nat**

Intervenants : Carsat L-R - MSA - RSI - Humanis - Cicas.
Animation : Philippe Montay.

Comprendre sa retraite **Salle Cordier 1**

- Etre acteur de son compte retraite : lire, comprendre son relevé de carrière ou son estimation globale.
- Les services en ligne de la Retraite. *Intervenant : Carsat L-R.*

Optimiser sa retraite **Salle Injalbert 3**

- Cumul emploi retraite, retraite progressive, surcote.

La demande de retraite ; mode d'emploi

Intervenants : Carsat L-R - Cicas.

15 h 30 - 17 h 00

CONFÉRENCE

La prévention des effets du vieillissement **Auditorium Yves Nat**

Intervenants : Carsat L-R - MSA - RSI - Humanis - Mornay.
Animation : Paul-Eric Laurès.

Précarité et santé Préserver son capital santé **Salle Cordier 1**

Intervenant : Carsat Action Sociale.

Le maintien dans l'emploi

Intervenants : Carsat L-R et RSI Action Sociale.

Dispositifs de solidarité et retraite ; le passage à la retraite **Salle Injalbert 3**

- RSA, allocation invalidité, prestation chômage. *Intervenant : Carsat L-R.*

le 30 septembre toute la journée

Activités physiques adaptées. Animation par l'association «Ma vie» en lien avec l'Espace Seniors

5. Informations pratiques / Contacts organisateurs ●●●

VENIR AU SALON

Accès par route

Autoroute A9
Sortie n°35 Béziers Est
(distance restante 5,5 km environ)
suivre « Béziers Centre, Pézenas ».
Parking sous-terrain payant
« Jean Jaurès » à proximité.

Par train

Gare SNCF Béziers
1 navette gratuite de centre ville
« Le lien » relie la gare à la Place
de la Victoire toutes les 12 à 15
minutes de 7h30 à 19h00 tous les
jours sauf dimanche et jours fériés.

Par bus

Depuis la ligne 4 et 6,
arrêt « Palais des Congrès ».

Par taxi

24h/24 & 7j/7 au 04 67 35 00 85
Leurs aires de stationnement -
Place de la Victoire /
Place Jean Jaurès / Gare SNCF /
Gare routière / Hôpital.



Les organisateurs



Carsat Languedoc-Roussillon
29 cours Gambetta - CS 49001
34068 Montpellier cedex 2



Mutualité sociale agricole du Languedoc
Place Chaptal - CS 59501
34262 Montpellier cedex 2



RSI Languedoc-Roussillon
43 avenue du Pont Juvenal - CS 19019
34965 Montpellier cedex 2



Cicas de l'Hérault
Les portes d'Antigone Bât A
43 place Vauban
34000 Montpellier



Groupe MORNAY
Le Triangle - 26 allée Jules Milhau
34263 Montpellier Cedex 2



Humanis
348 rue Puech Villa
34090 Montpellier

Les partenaires



Palais des Congrès de BÉZIERS

29 Avenue Saint Saëns
34 500 Béziers
Tél. : 04 67 76 84 00

www.beziers-congres.fr



30 sept.
1^{er} oct. 2011
Entrée libre

À deux pas du centre historique de Béziers,
entre les Arènes et les Allées Paul Riquet